



Réunion d'information sur l'accompagnement à la VAE

Diplômes visés : EJE, auxiliaire de puériculture, CAP accompagnement éducatif petite enfance

Lundi 28 novembre 2022 à l'ACEPP38 - St Jean de Moirans
de 10h-12h30

Intervenante : Olga Benharbon

**Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la VAE
sans jamais oser le demander !**

**La validation des acquis de l'expérience
ou VAE**

La validation : valider c'est dire OK, c'est OK pour l'obtention totale ou partielle du diplôme que vous visez (rarement pas de validation du tout).

Les acquis : vous avez acquis des compétences c'est-à-dire des savoir-faire, des savoir-être et des connaissances que vous mettez en œuvre tous les jours

L'expérience : il s'agit de votre expérience en qualité de salarié(e), bénévole ou volontaire. Une année d'expérience est exigée en lien avec le diplôme visé.

Alors une autre expérience peut commencer et elle commence, se poursuit et se termine par « Je ».

Il s'agit, une fois les démarches administratives réalisées (recevabilité : livret 1), de se mettre en scène : c'est l'école de la vie ! Décrire, donner du sens, rechercher, se questionner sur ses pratiques et celles de son équipe. Avancer ensemble, se former encore et ne pas avoir peur de dire « je ne sais pas » mais sitôt se mettre en posture de rechercher l'information, la formation adéquate !

Bref une nouvelle aventure commence, une aventure humaine riche de partages, de connaissances, mais aussi d'émotions qui dure de 7 à 9 mois à raison d'un regroupement par mois d'une durée 3 heures.

Toutes vos questions seront bienvenues !

**Merci de vous préinscrire à cette réunion avant le 18 novembre 2022
auprès de Caroline Vezin : formation@acepp38.fr**